

Le développement durable change-t-il le monde des urbanistes ?

Vers une structuration du milieu professionnel ?

Taoufik Souami

Depuis la fin des années 1990, la forte diffusion du développement durable exprime une convergence des regards autour d'une préoccupation relativement large et imprécise, et donc socialement et politiquement partagée : « *concilier développement social, économique et environnemental* ». Cette idéologie pénètre rapidement les questions urbaines puisque la ville et ses territoires sont considérés comme le premier lieu où se jouerait ce développement. Selon des temporalités différentes, le développement durable s'affirme dans le monde des urbanistes et s'infiltré dans leurs pratiques quotidiennes : orientation des politiques urbaines, nouvelles procédures ou méthodes, recomposition des services de l'État, réformes des administrations locales, nouvelles réglementations, évaluations environnementales, décisions trans-sectorielles, compétition sur les affûrages de projets durables.

Les quartiers dits « durables » illustrent cela. Ils sont un des principaux points de convergence de l'attention des professionnels de l'urbanisme aujourd'hui. Les responsables politiques locaux, les techniciens, les experts et les observateurs de l'urbain se sont appropriés le vocable sous différentes variantes (éco-quartier, quartier durable, nouveaux quartiers...). Ils ne le définissent pas précisément mais désignent quelques exemples européens connus pour préciser les contours de cet objet « quartier durable » : Vauban, Kronsberg, BedZed, Bo01, Hammarby, Eva Lanxmeer (Souami, 2007).

Qu'est-ce qui se fixe et s'institutionnalise exactement à travers les quartiers durables ? On serait tenté dans un premier temps d'annoncer l'institutionnalisation de pratiques, de savoir-faire, voire de formes d'apprentissage, de positions professionnelles. Autrement dit, les quartiers durables seraient révélateurs d'une professionnalisation des experts et des spécialistes du développement urbain durable entendue selon la définition classique de Wilensky (Dubar, Tripier, 1998) : institutionnalisation de compétences spécifiques, reconnaissance d'un « corps de professionnels », constitution et validation de diplômes et de cursus. Les

spécialistes engagés dans le débat sur ces quartiers constitueraient désormais un milieu professionnel structuré alors qu'ils émanent de spécialités différentes (environnementalistes, aménageurs, ingénieurs, architectes, urbanistes, paysagistes) et exercent à partir de positions diverses (BET, services municipaux, entreprises de services urbains, société d'aménagement).

La mobilisation de différents spécialistes autour des quartiers durables s'est concrètement opérée à l'occasion de la commande effectuée par des collectivités locales. Certes, nombre de professionnels étaient antérieurement inscrits dans des réseaux et des programmes paneuropéens traitant de ce sujet. Toutefois, des relations plus fermes et potentiellement structurantes semblent s'esquisser à l'occasion de ces commandes.

Pour leurs projets de quartiers durables, les villes ont opté pour deux démarches différentes :

- Une extension limitée de la commande classique en urbanisme en direction d'experts du développement durable, c'est-à-dire le recours à quelques architectes-urbanistes peu spécialisés dans les questions de développement durable, associés à un environnementaliste.
- Une orientation forte de la commande vers des équipes centrées sur le développement durable, c'est-à-dire une large mobilisation d'équipes transdisciplinaires.

Une commande de développement durable à des intervenants classiques

Quelques cas en Europe illustrent cette inflexion de la commande en faveur d'équipes intégrant des spécialistes du développement durable. Le projet de GWL-Terrain,

réalisé en zone péri-centrale d'Amsterdam, en fait partie. Il était restrictif en matière de mobilisation des expertises environnementales. En effet, la municipalité a sciemment opté pour des architectes-urbanistes qui n'étaient pas spécialisés en environnement et en développement durable. Elle voulait faire la démonstration qu'avec ces professionnels classiques et en nombre restreint, elle pouvait tout autant produire un quartier durable de qualité. Autrement dit, la commande de la ville a permis aux équipes d'architectes classiques de se construire une connaissance et une certaine reconnaissance en matière de développement durable.

La commande du Sénat de Berlin pour la réhabilitation environnementale d'îlots insalubres à Kreuzberg a plutôt favorisé la création d'une structure totalement spécialisée. En plus des bureaux d'études classiques, STERN GmbH, émanation de l'organisme « Altbau-IBA » chargé de l'organisation de l'exposition IBA, a été missionné pour la conception environnementale, la coordination et la réalisation des travaux (Gerlfort, Wolfgang, Barbel, Helmmut, 1993).

Ce schéma minimaliste est le plus courant aujourd'hui en France. Il a été adopté pour le projet urbain « Caserne Fieschi » à Vernon ou encore pour « Seine Arche ». Dans les deux cas, les collectivités locales ont choisi des équipes d'urbanistes généralistes classiques présentant des compétences en aménagement urbain, architecture et en paysage. Ces équipes ont été associées à des experts spécialistes en environnement. Pour Vernon, cette association est passée par un financement complémentaire du ministère de l'Équipement (dans le cadre des programmes d'expérimentation du PUCA). Dans le second cas, l'urbaniste coordinateur a intégré dans sa proposition un expert en environnement.

L'extension de la commande aux thématiques du développement durable a un premier effet : elle permet à des architectes-urbanistes d'ajouter ces thématiques à leur *book*, elle contribue à la création ou au renforcement de quelques petites structures spécialisées sur le sujet.

Une commande d'expertise en développement durable

L'orientation plus massive de la commande vers des expertises en environnement ou développement durable conduit à un affinement des spécialités émergentes. Par exemple, le projet Bo01 situé en périphérie (portuaire) de Malmö et construit à l'occasion de l'exposition éponyme, a été l'occasion d'échafauder un vrai complexe d'experts. Pour la conception des espaces publics, les équipes présentaient des compétences en architecture, paysage, écologie, sociologie. Elles ont mis à profit ce projet pour acquérir une visibilité sur le sujet.

De même, les architectes (25 cabinets) chargés de la conception des espaces privés ont intégré ce nouvel affichage dans leur activité. Pour ce faire, ils étaient assistés

par des bureaux d'études techniques, notamment des thermiciens et des paysagistes. Mieux encore, ils devaient disposer d'un système de *management* environnemental du type ISO 14000 ou EMAS (Bo01 AB, 1999). En revanche, la décontamination du sol, l'écocycle, les espaces verts et la mobilité ont été traités par les équipes de maîtrise d'œuvre internes à la ville de Malmö (Belziti, D., 2006). Autrement dit, les structures externes spécialisées en développement durable n'ont pas trouvé un confortement par la commande publique directe mais comme sous-traitants ou prestataires ponctuels des architectes et des services techniques de la ville.

À Kronsberg (Hanovre – Allemagne) et Eva-Lanxmeer (Culemborg – PaysBas), la commande a directement visé les experts en environnement et en développement durable. Ces deux projets de dimensions pourtant différentes (6000 logements et 200 logements) ont déployé des efforts importants pour réunir les compétences les plus diverses et les faire travailler en lien sur leur projet.

À Eva-Lanxmeer, la commande conduit à faire apparaître plusieurs spécialités, à approfondir les significations multiples de l'expertise en développement durable : un urbaniste pour la mise en place du concept, puis un second urbaniste pendant la mise en œuvre, des bureaux d'études en urbanisme pour la conception des aménagements, des architectes spécialisés en bioclimatique, un paysagiste, un groupe d'experts en Bau-biologie et permaculture constitué lui-même d'architectes, paysagiste, consultant en énergie... Par ailleurs, il a été mobilisé des structures de promotion immobilière et d'études économiques, un bureau d'étude spécialiste de la communication, une agence en charge de l'organisation de la participation des habitants.

La ville de Hanovre construit un mini-réseau local de professionnels, à travers sa commande complexe d'experts, de bureaux d'études et de spécialistes, au moins le temps du projet Kronsberg. La ville a essayé de constituer des équipes pluridisciplinaires relativement larges. Dès 1994, la municipalité a lancé un concours pour établir la planification urbaine et paysagère. Ce concours était réservé à des « équipes d'urbanistes » composées au minimum d'un architecte, d'un urbaniste et d'un architecte paysagiste. Il était également recommandé que des experts en matière de transports et d'écologie, par exemple, soient co-optés (Ville de Hanovre, Énergie Cités, 2003). Au final, plus d'une quarantaine d'équipes pluridisciplinaires a travaillé sur le projet de Kronsberg pour croiser les expertises.

En France, certaines collectivités locales ont fait le choix de construire leur commande d'études pour obtenir cette configuration de large mobilisation d'experts. Cela concerne des projets de différentes dimensions. Pour son projet de quartier durable, la communauté d'agglomération du Douaisis a choisi de sélectionner des équipes élargies pour son projet sur 200 hectares dans la zone du Raquet. Celles-ci sont composées d'architectes et d'urbanistes mais aussi d'experts en réutilisation de l'eau de pluie,



Taoufik Souami

Bac à sable en matériaux écologiques dans une cour d'immeuble à Berlin

en maîtrise énergétique ou encore en biomasse. Autre exemple, pour mettre en œuvre un projet urbain durable sur les Docks de Saint Ouen (plus de cent hectares), la collectivité et l'aménageur ont regroupé plusieurs dizaines de spécialistes : une assistance à maîtrise d'ouvrage en développement durable (associant environnementalistes, urbanistes et spécialistes de la concertation), une équipe de coordination urbaine constituée d'urbanistes, d'architectes, de paysagistes et d'experts en environnement, un cabinet d'études sur l'eau, un autre sur les transports et les mobilités, un troisième spécialisé dans le commerce et le développement économique, un quatrième travaillant sur les risques et les pollutions. Parallèlement, la ville a commandité des études complémentaires à des BET spécialisés en énergie et traitement des déchets.

Un ensemble de bureaux d'études et d'experts se sont organisés autour des thématiques du développement durable. La commande publique locale a pour effet premier d'agglomérer des compétences techniques pointues dans des domaines différents en enclenchant leur inflexion vers une approche plus transversale et urbaine. Les spécialistes de l'énergie dans le bâtiment sont invités à étendre leurs méthodes à l'urbain. Les experts du bruit pour les aéroports ou les routes sont priés d'établir des analyses pour des ensembles urbains composites. Les naturalistes doivent désormais penser la biodiversité dans la ville. Autrement dit, la commande publique étend le champ de transdisciplinarité de certains métiers (urbanistes, professionnels de

la politique de la ville, services techniques municipaux), infléchit le contenu d'autres métiers généralistes (architectes, *designers*) et réorientent les finalités de spécialités constituées. Ce processus dessine par l'effet même de la commande et de ses affichages, un périmètre professionnel identifié autour d'un objet emblématique « le quartier durable » et sous un vocable « le développement durable ».

Entre milieu local de spécialistes et réseaux internationaux d'expertise

Ces expériences de quartiers durables ont notablement contribué à la constitution de spécialistes locaux, jusque là inexistantes et peu visibles dans les différentes villes et leurs régions. Les responsables des quartiers durables ont contribué à cette forme de capitalisation des expériences à travers la sélection des bureaux d'études ancrés localement ou capables de laisser en héritage des professionnels mobilisables localement. Nous pourrions parler d'une « gestion locale » de la ressource humaine experte réalisée par les collectivités locales.

À Berlin, le Sénat et les maîtres d'ouvrage ont clairement donné une priorité aux entreprises de la ville et de la région. L'argument était, au début des années 1990 et dans un quartier en crise, la création d'emplois locaux et la mise à profit des chantiers pour améliorer les revenus dans le quartier. Ce projet a été l'occasion de soutenir des entreprises

émergentes et leurs experts qui proposaient alors des solutions alternatives : toitures végétalisées, bio-matériaux, plantes pour le recyclage de l'eau.

À Kronsberg, cette capitalisation locale a été recherchée et parfois indirectement initiée par la priorité donnée aux bureaux d'études locaux. Par exemple, un atelier rassemblant cinq bureaux d'études paysagères fut constitué en 1994 afin de faire émerger des propositions concrètes pour l'aménagement de la campagne autour du nouveau quartier. Ces bureaux d'études ont été sélectionnés parmi ceux qui travaillaient régulièrement dans la ville ou la région. Le concours de planification urbaine et paysagère lancé en 1993, fut ouvert à tout candidat de Basse-Saxe, Hambourg, Brême et Saxe-Anhalt. Des cabinets issus d'autres régions allemandes furent également invités à y participer. Pour le concours, la présence de spécialistes, notamment dans le domaine de l'écologie, était recommandée. Une préférence a été donnée aux spécialistes susceptibles de s'installer durablement dans la région. Comme attendu, le premier prix fut décerné à un cabinet allemand : Welp/Welp et Sawadda de Braunschweig.

En France, la capitalisation des compétences s'est davantage effectuée au sein même des collectivités locales et des organismes qui en dépendent. En effet, les experts indépendants et les bureaux d'études spécialisés sur les questions environnementales ont souvent un faible ancrage local ou régional. Ils travaillent dans des territoires très divers, en cultivant évidemment des relations clientèles. À ce stade, rares sont les structures professionnelles indépendantes et non publiques qui peuvent revendiquer une spécialisation en développement durable tout en demeurant centrée sur un territoire.

Les spécialistes locaux se forment et se fixent donc plus régulièrement au sein des structures publiques locales. Par exemple, en 2005, après une dizaine d'années de projets et d'expérimentations autour de la durabilité, la ville de Montreuil comptait une vingtaine de postes spécialisés en environnement. Le développement du solaire dans le parc immobilier (surtout social), des modes doux pour la mobilité ou de l'efficacité énergétique dans les équipements municipaux, a été l'occasion d'apprentissages internes et de constitution de spécialisations. Ces « spécialistes » locaux ne travaillent pas tous à la municipalité mais sont insérés dans des structures dépendantes : association MVE (énergie), OPHLM...

À Nantes, le GPV Malakoff et le projet urbain de l'île de Nantes ont été deux éléments moteurs dans la constitution d'un *pool* d'experts locaux. Ces derniers travaillent pour beaucoup dans la collectivité même : la ville possède son propre service énergie et environnement, la communauté urbaine a constitué un service environnement et un service énergie regroupant aujourd'hui plus d'une vingtaine de personnes. Dans le giron public, les organismes HLM locaux ont pour la plupart créé un poste spécifique interne dédié (totalement ou partiellement) aux enjeux environnementaux de leur

projet. Les principaux aménageurs (notamment la SAMOA) ont également spécialisé certains de leurs chargés de projet dans le pilotage des dimensions environnementales. Cette large mobilisation et cette spécialisation ont abouti à la constitution d'un groupe de réflexion et de proposition nantais autour des éco-quartiers. Ce groupe associant également quelques organismes étatiques (CSTB, CETE...) a pour objectif de capitaliser les expériences et les compétences présentes dans le territoire nantais.

Le milieu local qui résulte de toutes ces expériences et ces mobilisations, est également lié à des réseaux internationaux par différents points de contact. Le premier point de contact est constitué par des réseaux constitués. À Eva-Lanxmeer, le réseau d'interconnaissance a largement joué dans le choix des experts et dans le partage de leur expérience. L'objectif de diffusion des savoirs et des compétences du local à l'international est là explicite et revendiqué. À la différence des cas allemands, la fondation EVA vise d'emblée une diffusion internationale des connaissances et des expériences acquises dans les quartiers durables.

Les collectivités françaises tentent de se lier à ces réseaux internationaux par différents biais. Les visites de site dans l'Europe du Nord et l'invitation de spécialistes issus de ces contrées fait partie de ce travail. L'inscription dans les projets européens vise également à insérer les compétences locales dans des circuits de reconnaissance et de mobilisation transnationales. Les collectivités françaises sont ainsi présentes dans nombre de projets placés sous l'objectif du développement durable urbain : CONCERTO, DISPLAY, CIVITAS.

Le deuxième point de contact est la circulation professionnelle des personnes entre le local et l'international. Milieu local et réseaux internationaux sont en effet « travaillés » par quelques personnalités qui les traversent, les marquent et influent sur leurs références.

Une première forme de circulation fondée sur un parcours personnel peut être illustrée par l'architecte et urbaniste Kees Christiaanse. Formé à l'université de Delft (Pays-Bas), il réalise à Amsterdam le quartier durable de GWL Terrein, comme urbaniste concepteur et coordinateur. Ce projet lui vaut dès lors une reconnaissance rapide aux Pays-Bas (notamment Prix Mies v.d. Rohe) où il multiplie les projets urbains et architecturaux. Il prolonge ensuite son parcours en Allemagne et en Suisse, devenant en 2003 professeur à l'université de Zurich. Sa notoriété le situe en fait dans trois milieux interconnectés mais distincts : le milieu de l'architecture, celui de l'urbanisme et le monde des acteurs s'intéressant au développement durable urbain. Il véhicule un certain nombre de pratiques et de références, parfois en les incarnant, mais sans pouvoir contribuer à les fixer durablement au sein d'un milieu professionnel particulier.

Une deuxième forme de circulations plus institutionnelles est illustrée par le travail en ce sens réalisé par la municipalité de Hanovre. Parallèlement à sa visée locale du quartier durable, la municipalité de Hanovre a essayé de faire venir des experts et des bureaux d'études étrangers susceptibles d'alimen-

ter les connaissances et les expériences locales. Par exemple, le concours pour la planification de Kronsberg a primé et retenu des bureaux d'études suisses et italiens. Ces derniers ont contribué sur la durée du projet à des échanges et des mises en place de contenus techniques.

Un espace d'apprentissage sans reconnaissance institutionnelle

Ces trajectoires multiples entre milieu local et réseaux internationaux produisent au final peu de structuration et d'institutionnalisation de praticiens du développement durable. Les quartiers durables ont permis à un ensemble de professionnels locaux et internationaux de se former et d'acquérir une expérience pragmatique. De ce point de vue, ils se sont révélés des espaces d'apprentissage particulièrement efficaces. L'ensemble des individus formés et plus ou moins spécialisés dans le développement durable urbain n'en constitue pas pour autant une communauté organisée et structurée autour de pratiques stabilisées, d'organisations professionnelles constituées, de diplômés validés ou encore de références largement partagées.

Trois indicateurs convergent pour confirmer ce constat :

- Aucune forme d'organisation sociale, institutionnelle ou politique ne se dessine à l'occasion de l'affirmation locale et internationale de ces spécialistes de l'urbanisme durable. Malgré la puissance de l'idéologie « Développement durable » et son poids à différents échelons de décisions, ces spécialistes n'ont pas exprimé de velléités d'organisation sociale pour porter cette idéologie et la défendre ou au contraire s'y opposer et résister à sa domination grandissante. La forme maximale de regroupement social est ainsi la constitution de réseau d'information et de visite à l'échelle internationale ou encore la formation de pôles ou de groupes locaux d'échange.

- Les pratiques d'expertises ou de conseil dans le champ du développement durable urbain ne sont pas mises en discussion en vue de les encadrer ou les encoder pour en stabiliser les formes, les contenus, les rémunérations ou encore les conditions d'exercice. Plus amont, ces pratiques ne sont pas officiellement l'objet de critiques entre praticiens. Ces derniers ne se contestent pas le droit de produire des études, des évaluations ou des études sur le développement durable urbain. Ils semblent bien le considérer comme un espace de travail ouvert. Ils trouvent du moins un intérêt commun dans cette absence d'encadrement de la pratique ou d'institutionnalisation de l'exercice professionnel. Autrement dit, l'idéologie du développement durable ne s'est pas articulée en termes de pratiques officielles et préférées par l'institution d'une part, et de pratiques contestataires et alternatives d'autre part. Les deux ensembles de pratiques se rejoignent d'emblée, ou du moins, ne se confrontent pas frontalement.

- Dans tous les pays européens, des diplômés revendiquant le développement durable en titre, en contenu ou en compétence se sont multipliés. Ils sont souvent portés par des départements classiques formant des professionnels divers de l'urbanisme. En Allemagne et aux Pays-Bas, ce sont surtout des formations d'ingénieurs de génie civil ou de génie urbain. En France, les formations d'ingénieurs et d'urbanistes se sont mises sur le créneau. En Italie et en Espagne, les facultés d'architecture et de planification sont également porteuses de ces compléments. Ces diplômés sont souvent les prolongements de cursus préexistant où le développement durable a pris plus ou moins d'importance. Dans tous les cas observés, l'enseignement n'est pas espace d'institutionnalisation et d'inculcation de l'idéologie du développement durable ou au contraire de sa déconstruction et de sa mise en débat. Il l'aborde plutôt comme une expression sociale produisant une demande de formation (marché des universités) et de débouchés professionnels possibles.

La difficulté d'une pratique professionnelle légitime durablement

Les commandes massives d'études et d'expertises décrites plus haut ont parfois renforcé des liens existants entre techniciens (souvent militants) et d'autres fois mis en relation des professionnels venus d'horizons différents. Elles ont permis de rendre leurs réalisations et leurs spécificités plus visibles, voire fortement médiatisées auprès d'un large public en Europe. Dès lors, les techniciens et les experts ayant travaillé dans ces quartiers ont été mieux identifiés pour leur démarche, ils ont été davantage reconnus par les divers opérateurs. Toutefois, les mêmes maîtrises d'ouvrage et les mêmes commanditaires ont rendu visible la faible légitimité de ces professionnels, accentuant par la même la fragilité de leur pratique. Si à l'échelle du bâtiment, les expertises et les compétences en matière d'environnement sont en partie validées, elles ne le sont pas encore pour des actions durables à l'échelle urbaine.

Ainsi, les responsables de projets et les municipalités ont procédé par tâtonnement, rectification, contre-expertise pour s'assurer de la validité ou de la pertinence de certains avis et conseils. Chaque municipalité et chaque maître d'ouvrage essaient de trouver un moyen pour faire produire des études et des expertises valides et pertinentes.

Dans un domaine en cours de « formation », il n'existe pas de repères pour juger de la qualité d'une expertise et de son prix. Le marché de l'étude environnementale dans le champ urbain n'étant pas constitué, les commanditaires sont encore plus méfiants et précautionneux. Par ailleurs, le foisonnement d'outils et les concurrences entre porteurs de méthodes tendent à maintenir les commanditaires, les usagers et les observateurs dans une certaine confusion.



Utrecht : un bâtiment « durable » qui ne verdoie pas

Les quartiers durables et les commandes qu'ils ont générées, n'ont pas toujours été l'occasion de stabiliser des pratiques et des méthodes. Le « milieu » en retient une idée générale mais rarement des modes de faire précis et reconnus. Les grandes hésitations sur le contenu des bilans environnementaux illustrent l'absence d'un corpus conceptuel et méthodologique commun, voire institutionnalisé, sur une pratique pourtant dictée par la loi. En effet, rendus obligatoires par une directive européenne transposée en droit français en 2004, ces bilans sont menés avec hésitations et surtout selon des modalités très diverses. Les manières de les conduire, de les rendre comparables et d'en assurer la validité juridique sont construites avec précaution et progressivement par les maîtres d'ouvrage européens faute de trouver des expertises confortées en ce domaine par une communauté de spécialistes (Lebreton, 2007).

Le principe de précaution à l'égard des professionnels

À Kronsberg, la structuration des expertises s'est appuyée sur un travail de regroupement particulièrement important. Plusieurs conférences et ateliers ont été organisés pour rassembler les spécialistes, pour confronter leurs points de vue et dégager des orientations validées ou co-construites

par plusieurs de ces experts. Malgré cet effort de recouplement, la municipalité a régulièrement réinterprété ou réajusté les propositions faites par les bureaux d'études. Lors du premier concours de planification, le jury a recommandé d'utiliser le projet lauréat comme base de l'urbanisation tout en intégrant les éléments des autres projets primés. Lors du second concours sur la construction urbaine, le jury critiqua le maillage serré des rues, la voirie y occupant trop d'espace. Un autre point de critique concerna les méthodes de construction proposées pour les bâtiments, celles-ci rendant difficile l'installation d'un réseau de chauffage urbain et étant peu adaptées aux systèmes solaires passifs. La municipalité a ainsi remis en cause sans cesse les propositions faites par les différents professionnels mobilisés, les réajustant, les superposant et les combinant.

Dès le début, l'entreprise de distribution d'énergie de Hanovre a été associée à la conception des choix en matière énergétique, en particulier pour l'expertise de ses spécialistes. Stadtwerke Hanovre a ainsi contribué à l'analyse de plusieurs scénarios et à l'orientation des choix¹. Dans un premier temps, expert unique auprès de la municipalité, l'entreprise d'énergie Stadtwerke Hannover tenta d'impo-

1. La Stadtwerke est un partenaire actif de l'Agenda 21 de la ville, toute sa communication commerciale est tournée vers le « verdissement » des offres.

ser à travers ses études la reproduction de son modèle technico-économique : distribution de gaz. Pour contrebalancer cette position, la ville – pourtant principal actionnaire de l'entreprise – a choisi d'associer Stadtwerke Hannover dans un comité élargi. Celui-ci a étudié les différentes solutions énergétiques, notamment celles proposées et évaluées par des bureaux d'études indépendants. La solution adoptée au final n'a pas été celle préférée par la Stadtwerke Hannover.

Cette précaution et cette mise en cause de la validité de l'expertise se sont poursuivies également dans la mise en œuvre des projets. La ville de Hanovre n'a pas confié à son entreprise municipale la réalisation et la gestion de ce nouveau réseau énergétique. Elle a préalablement lancé un appel d'offres international pensant retenir quatre ou cinq entreprises pour gérer cinq zones différentes. Finalement, Stadtwerke Hannover a accepté une partie des exigences économiques et techniques de la ville, et les a introduites dans sa réponse à l'appel d'offres. Elle a été retenue pour prendre en charge quatre des cinq zones.

À Malmö, la municipalité a mené une enquête auprès de 25 architectes de Bo01 au printemps 2001 afin de connaître leur sensibilité au développement durable et les acquis restant après cette expérience de quartier durable. Les questions portaient sur la définition du développement durable et sur la possibilité pour l'architecture de contribuer au développement durable. Les responsables municipaux en charge du projet s'interrogeaient sur la véracité des connaissances et des démarches annoncées par les maîtrises d'œuvre. Le résultat de l'enquête les a confortés dans le principe de précaution à appliquer aux professionnels. Les réponses aux entretiens ont montré, qu'en général, les architectes ne savaient pas fournir une définition claire du développement durable. Les termes « développement durable » et « qualité architecturale » étaient considérés comme interchangeable.

À Eva-Lanxmeer, la municipalité de Culemborg et la fondation Eva ont changé d'urbaniste en cours de conception car le premier bureau d'étude choisi n'avait pas produit un *master plan* à la hauteur de leurs ambitions en développement durable. Les maîtres d'ouvrage n'ont pas hésité à reprendre la totalité du travail de conception urbanistique à ses origines pour mieux approcher la qualité environnementale attendue.

Ils ont clairement remis en cause l'expertise de ce premier urbaniste malgré son expérience et sa reconnaissance dans le milieu urbanistique. L'espace de légitimation en développement durable urbain n'est pas celui d'une discipline ou d'une profession en particulier, ni à l'intersection des autres espaces de légitimation disciplinaires, il est largement dans la main de l'autorité locale. L'accumulation d'une légitimité auprès des pairs urbanistes, des collègues environnementalistes et des corps d'ingénieurs ne suffit pas à asseoir une position reconnue et acceptée comme expert en développement durable urbain.

Renforcement de la dispersion des milieux professionnels

Avant l'émergence du développement durable, les questions urbaines étaient traversées par deux lignes de tensions :

- La première ligne était constituée des divergences entre pôles professionnels ayant chacun leurs intérêts, modes de reconnaissance propre, organisations institutionnelles (corps, ordres...) et leurs origines de formation distincts : architectes, ingénieurs, aménageurs, urbanistes.

- La seconde ligne de tension était induite par les compartimentages disciplinaires des formations dont étaient issus ces professionnels : géographie, sociologie, économie, ingénierie, architecture. Chaque discipline possède ses critères de formation et surtout ses propres approches des questions urbaines qui imprègnent durablement les positionnements des praticiens.

Ces polarités divergentes ont constitué des forces centripètes dans le monde de l'urbanisme. Vues à partir de chacun de ces pôles, l'urbanisme, sa pratique, ses praticiens sont secondaires dans des enjeux de corps ou d'ordres, dans des filières professionnelles consolidées autour de leur métier de base. Le développement durable a accentué cette multipolarité des cœurs de métier et des disciplines.

- Aux professions précédemment citées, s'en ajoutent désormais d'autres : environnementalistes, naturalistes, hydrologues, énergéticiens, acousticiens, spécialistes de la pluviométrie.

- De nouvelles disciplines se sont également ajoutées : hydrogéologie, géographie physique, chimie, physique.

Chacune de ses professions arrive dans le monde de l'urbanisme avec ses propres polarités et centres d'intérêts, voire organisation professionnelle. Les disciplines également introduisent des approches spécifiques qui marquent les visions que peuvent développer les opérationnels dans leurs études. Aux tensions centrifuges précédentes se surajoutent de nouvelles. Le monde de l'urbanisme ne fait que se retrouver dans une énième périphérie secondaire d'une profession ou d'une discipline constituée.

La rencontre de l'urbain et des sciences de l'environnement

La grande nouveauté réside dans l'entrée en jeu des sciences de l'environnement et des professions qu'elles forment. En effet, elles proposent un rapport radicalement différent aux territoires et à la ville. Les sciences de l'environnement sont fondées sur une vision finie et biocylique du monde. Elles étudient les écosystèmes dans leur complexité pour en comprendre les équilibres et les dysfonctionnements (Billen, 2001).

Les professionnels issus de ces disciplines ont principalement travaillé sur les espaces non urbanisés ou sur les

franges des espaces d'urbanisation. Ces franges sont constituées des espaces naturels de surface mais aussi des sols et des sous-sols ou encore de l'air et l'atmosphère. Au cours du dernier siècle, leurs métiers se sont forgés autour du maintien de ces espaces pour préserver l'environnement direct de l'homme et l'intégrité même du domaine naturel (Barles, 2005). Les hydrologues ont travaillé à la qualité de l'eau et des sous-sols pour des raisons sanitaires et environnementales (Josse, 2003). Les naturalistes ont suivi l'évolution des espèces et aidé à leur survie dans ces franges en encadrant la présence de l'homme ou en ajustant ses aménagements du territoire pour préserver des couloirs de vie et de biodiversité. Dans cette vision centrée sur les écosystèmes, la ville est un objet extérieur souvent à l'origine de troubles de fonctionnement voire de problèmes. Pour les professionnels issus de ces disciplines, la ville est d'abord productrice de nuisances, de pollutions et de surconsommations des ressources.

Le développement durable en introduisant l'idée d'une compatibilité à trouver entre environnement et développement urbain, met en présence ces professionnels et les acteurs classiques de l'urbanisme. Il les invite à collaborer directement et non plus ponctuellement. Les projets de quartiers durables illustrent concrètement ce choc des paradigmes. À Eva-Lanxmeer, les responsables du parc naturel de la province contigu ne comprenaient pas comment les militants écologistes d'EVA avaient traduit leur engagement sous la forme d'un quartier et d'une nouvelle urbanisation. Il s'agissait pour eux d'un non sens, et même d'un contre sens. À Berlin, les environnementalistes du Sénat ont longtemps résisté à l'idée de reconstituer des filières de matériaux de construction utilisant les espaces naturels (bois, chanvre...) comme ressources craignant l'ouverture d'une autre faille pour la surconsommation de ces ressources. À Hanovre, la réimplantation d'installations de production hydraulique de l'électricité pour la ville a également suscité quelques interrogations des associations locales sur l'avenir du fleuve.

Construire des quartiers durables... consiste pour les professionnels de l'urbanisme à affirmer à leurs collègues environnementalistes que la production de la ville (sur elle-même et par son extension) est constitutive des équilibres entre l'environnement et le développement social et économique. Ce schéma de cohérence ne correspond pas à la vision d'un équilibre fait de recyclages que pratiquent les spécialistes de l'environnement naturel.

Cet antagonisme des paradigmes ne se situe pas dans le seul cercle de la production de la ville. Il le déborde en se situant à des échelles planétaires, en renvoyant à des temporalités et des thèmes que l'urbanisme ignore (plusieurs millénaires, biocénose...). Les débats opérationnels le prouvent régulièrement : pour les environnementalistes la

qualité et la quantité de l'eau ne se jouent pas dans le périmètre d'un quartier ou même d'une ville, les problèmes de pollutions atmosphériques sont évalués et traités à des échelles continentales. Les débats et les choix sont construits dans un autre périmètre que celui de l'urbanisme.

Si les priorités des sciences de l'environnement pénètrent le monde des urbanistes, les approches et les modalités d'action risquent de changer notablement : la maîtrise de l'espace urbain ne serait pas orientée par un travail de planification mais par une gestion des risques et des ressources ; le permis de construire serait remplacé par un permis d'environnement (voir le cas belge) ; la fiscalité ne serait plus indexée sur le développement spatial et économique des villes mais sur leur niveau de pollution et de nuisance (voir le Grenelle de l'environnement)...

Un environnement professionnel parcouru individuellement

Finalement, ce sont les quartiers eux-mêmes et moins ceux qui les ont fabriqués qui font l'objet d'une reconnaissance et d'une inscription dans les structures sociales. Ces quartiers portés par quelques archétypes, voire un modèle européen, sont indéniablement les points communs, partagés ou disputés, entre différents opérationnels et techniciens dans le champ de la fabrication urbaine. Ils « labellisent » les producteurs de l'urbain durable sans les institutionnaliser. Ils fonctionnent aujourd'hui comme marqueurs d'une spécialité au sein des milieux concernés (ingénierie, urbanisme, architecture) dont une partie seulement s'intéresse au développement durable urbain. La multiplicité des figures d'experts ou de techniciens ayant contribué à ces quartiers est frappante : naturaliste versé dans l'urbanisme, architecte contraint par une maîtrise d'ouvrage volontaire, urbaniste reconverti à la qualité environnementale... Ces profils multiples sont en concurrence.

Différents paradigmes, en particulier ceux portés par les sciences de l'environnement, situent les débats, les pratiques, les groupes sociaux impliqués, les institutionnalisations, au-delà des questions de fabrication de la ville et de la gestion des territoires urbanisés. Le développement durable multiplie les enjeux, pratiques et profils, au sein du monde de l'urbanisme. Les professionnels de l'urbanisme évoluent dans un monde dont ils reconnaissent les repères et les composantes, où ils ont leurs biotopes et leurs alliés, leurs prédateurs et leurs espaces de risques. À l'air du développement durable, plus que jamais, le monde des urbanistes se définit d'abord à partir des individus et de leur vision de l'espace de pratique, de collaboration et de concurrence.

Références bibliographiques

Barles S., (2005), *L'invention des déchets urbains en France : 1790-1970*, Champ-Vallon, 304 p.

Belziti D., (2006), *Construction durable et renouvellement urbain*, Rapport intermédiaire Suède, PUCA-CSTB, 56 p.

Billen G., (2001), « Le PIREN-Seine : un programme de recherche né du dialogue entre scientifiques et gestionnaires », *La Revue pour l'histoire du CNRS*, n° 4.

Bo01 AB, (1991), *Quality Programme Bo01*, City of Malmö, promoters, March 1999, 69 p.

Dubar C., Tripier, P., (1998), *Sociologie des professions*, A. Collin, 256 p.

Gelfort P., Jaedichke W., Winkler B., Wollmann H., (1993), *Ökologie in den Städten-Erfahrungen aus Neubau und Modernisierung*, Université de Berlin, 189 p.

Lebreton J.-P., (2007), « L'évaluation environnementale », Colloque de l'AIDU, *L'environnement dans le droit de l'urbanisme en Europe*, 20-21 septembre 2007, 15 p.

Levy A., (1998), « Les trois âges de l'urbanisme. Contribution au débat sur la troisième ville », *Esprit*, 249, pp. 46-61.

Souami T. avec collaboration D. Belziti, (2006), *Construction durable et renouvellement urbain en Europe*, IFU – PUCA – CSTB.

Souami T., (2007), « Quartiers durables en Europe. Montage et conduite de projet », *Colloque du Club Ville et Aménagement*, 7 février 2007, 7 p.

Souami T., (2007), « Développement urbain durable : faire avec un modèle européen ? », *Colloque : Modèles de villes durables : conception et mise en œuvre*, 23 et 24 octobre 2007, Paris, 7 p.

Verpraet G., (1987), « Les coalitions dans les professions de l'urbanisme », *Sociologie du travail*, n° 1/1987, pp. 70-85

Ville de Hanovre, ÉnergieCités, (2003), *Guide du quartier de Hanovre-Kronsberg*. Développement, Éléments techniques et premier bilan, SIBART, Ville de Hanovre, 120 p.

Biographie

TAOUFIK SOUAMI est maître de conférences à l'Institut Français d'Urbanisme, à l'Université Paris VIII et chercheur au Laboratoire TMU – UMR AUS CNRS.

Urbaniste, il a publié deux ouvrages sur les pratiques et les milieux de l'urbanisme : *Aménageurs de ville et territoires d'habitants*, L'Harmattan, 2003 et avec E. Verdeil, *Concevoir et gérer les villes*, Economica, 2006. Il mène des travaux sur la transformation des méthodes et des pratiques opérationnelles d'urbanisme dans la perspective du développement durable.

Cet article se fonde en partie sur deux travaux : *Quartiers durables en Europe : montage et conduite de projets* (T. Souami avec la collaboration de D. Belziti, 2006, publication en cours), *Opérations urbaines et politiques énergétiques locales* (T. Souami dir., 2007). Tous les deux financés par le PUCA et le PREBAT. Il s'est enrichi des échanges lors du colloque *Institutionnaliser le développement durable*, Lille, novembre 2007.

tsouami@univ-paris8.fr